

# Châtel Saint - Germain

**Bulletin municipal - janvier 2017**



**Villes et Villages  
Fleuris**

**LABEL DE QUALITÉ DE VIE**



### ***Châteloises, Châtelois, Chers Concitoyens***

En janvier 2015, nous étions tous Charlie. L'an dernier les vœux se trouvaient une nouvelle fois empreints d'une grande tristesse peu après les attentats de Paris du 13 novembre. 2016 à son tour restera gravé dans les esprits après l'attentat de Nice le 14 juillet et les assassinats d'un couple de policiers puis d'un prêtre. Si la vigilance est bien entendu indispensable, la juste mesure l'est tout autant : refuser les amalgames et continuer à vivre. C'est évidemment au plus haut niveau qu'il faut agir avec détermination et fermeté contre toute forme de fanatisme. La France doit rester un état de droit mais dans le respect des valeurs de la République.

Mais de cette République, il faut également exiger le respect de sa première incarnation démocratique : **la commune**. Des initiatives multiples se préparent. Il faudra dire haut et fort ce que nous voulons pour cette commune. Que l'on cesse son dépouillement programmé, loi après loi, fomenté par la technostructure parisienne. Que l'on cesse de créer des collectivités toujours plus grandes dans lesquelles les décisions seront de plus en plus déconnectées du terrain, très loin des attentes, des aspirations des citoyens de base.

Par exemple, votre serviteur (donc notre commune) représente une voix sur 108 au conseil de communauté. De plus, en ce qui concerne tous les points importants comme les compétences et les transferts de charge, la loi exige une majorité qualifiée (50% des conseils municipaux représentant 66% de la population ou 66% des conseils municipaux représentant 50% de la population) et cette même loi précise que la ville centre doit obligatoirement faire partie des gagnants. Metz réclame haut et fort la transformation de la communauté d'agglomération actuelle en communauté urbaine et espère une dérogation pour atteindre le statut de Métropole. Metz le désire. Metz l'aura ! Dans ce cas, la voirie par exemple, deviendra une compétence de la communauté urbaine. C'est cette dernière qui décidera du lieu et de la nature des travaux, tels que ceux qui sont déjà programmés pour 2018 Avenue de la Libération.

La collecte et le traitement des déchets font déjà partie des compétences transférées à Metz Métropole. La conteneurisation va évidemment modifier considérablement les habitudes des habitants de l'agglo. Les feuilles d'information, les enquêtes, les dotations de bacs, les consignes et les jours de ramassage émanent de l'agglo. J'invite donc les Châtelois à ne plus contacter la Mairie mais bien Metz Métropole en cas de problèmes ou d'interrogations quelconques.

Heureusement, les compétences qui nous restent nous procurent

beaucoup de satisfactions. Tout d'abord la Micro-crèche. Les locaux, l'association de gestion et le personnel très compétent sont des gages de Réussite. Cette jeune structure, dont l'ouverture date du 1<sup>er</sup> septembre, a fait le plein d'emblée. La liste d'attente pour la prochaine rentrée se trouve déjà bien fournie.

Vous avez dû remarquer, sur nos panneaux d'entrée d'agglomération : cette année nous avons obtenu la deuxième fleur, trois ans après la première. Cela récompense le personnel municipal très investi, mais aussi la commission cadre de vie. Si le fleurissement demeure un critère important, il est loin d'être le seul. Respect de l'environnement, gestion de l'eau, propreté, jardins de la commission des jeunes ou du périscolaire à l'école de la Souris Verte, le renouvellement des jeux du parc ont largement contribué à l'obtention de cette récompense. Je déplore toutefois que certains propriétaires de chiens ternissent encore et toujours la belle image de notre commune malgré une importante campagne d'information menée par la commission des jeunes.

Contrairement à mon habitude, je ne suis pas en mesure de vous présenter les projets d'investissements communaux pour 2017. Vous savez tous qu'ils sont étroitement liés à nos possibilités financières mais aussi au mode de calcul des transferts de charges (non encore défini) au niveau de la future communauté urbaine. Une certitude, nous retiendrons au moins l'un des différents projets en cours d'étude.

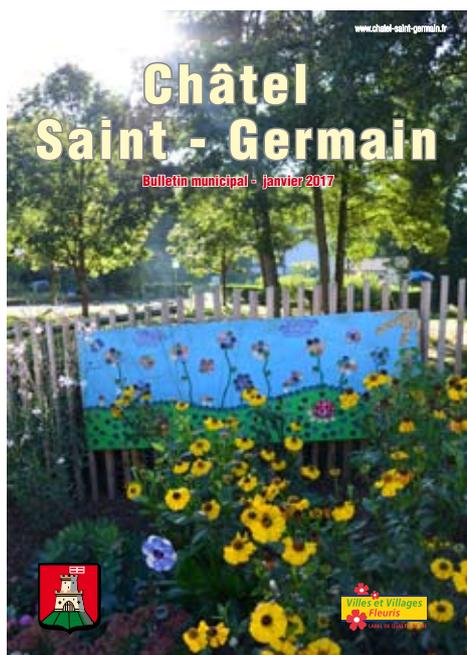
Enfin, nous désespérons de voir approuver notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), en chantier depuis plusieurs années, avant la date fatidique du 27 mars 2017. À cette date, la loi rend caduque tous les POS et prévoit le transfert de la compétence à Metz Métropole sauf minorité de blocage (25% des conseils municipaux regroupant 20% de la population ; pour l'agglomération 11 communes représentant 46 000 habitants)

Au moment où vous lirez cet édit, les fêtes de fin d'année ne seront plus que souvenirs. J'ose toutefois penser que pour l'ensemble des Châtelois, ces fêtes auront été marquées de convivialité, de fraternité et de partage.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter tous mes vœux de bonheur, réussite, mais surtout une excellente santé.

Robert Marchal





Décoration réalisée par les enfants du péricolaire

Magazine d'informations édité par la municipalité de Châtel-Saint-Germain

13, rue Jeanne d'Arc

57160 Châtel-Saint-Germain

Tél : 03 87 60 59 71

mairie@chatel-saint-germain.fr

www.chatel-saint-germain.fr

Directeur de la publication :

Robert Marchal

Comité de rédaction :

Commission communication

Photos : Commission communication et

Michel Harrburger

Les articles des associations sont rédigés par les associations

Imprimerie : Reprographic

### Populations légales en vigueur au 1er janvier 2017 à Châtel-Saint-Germain

Population municipale : 1830

Population comptée à part : 151

Population totale : **1981**

Pour informations au 1er janvier **2014**  
la population totale était de **2342**

## Délibérations du conseil

### Mardi 11 octobre 2016

- 1- Décision modificative au budget 2016
- 2- Avenants au marché micro-crèche
- 3- Vente de terrains (Rebenot)
- 4- Demande d'achat d'un terrain
- 5- Personnel communal - modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires
- 6- Personnel communal - Régimes indemnitaires
- 7- Adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire
- 8- Convention Pôle emploi
- 9- Péricolaire fourniture de repas
- 10- Participation aux frais de fonctionnement du RASED
- 11- Indemnité de logement du Pasteur d'Ars-sur-Moselle
- 12- Dénomination d'une rue
- 13- Délégations consenties au Maire
- 14- Divers - Informations

### Jeudi 15 décembre 2016

- 1- Décision modificative n°2 du budget 2016
- 2- Modification des statuts de Metz-Métropole en vue de leur mise en conformité avec la loi NOTRe
- 3- Service des eaux. Préfiguration d'une régie autonome à personnalité morale
- 4- Centre socioculturel, modification du règlement et des tarifs
- 5- Attribution de subvention
- 6- Demande de subvention
- 7- Fixation tarifs communaux
- 8- Rapports annuels sur le prix et la qualité de service
- 9- Indemnité de logement du Pasteur d'Ars-sur-Moselle
- 10- Livraison de sel de déneigement
- 11- Délégations consenties au Maire
- 12- Divers - Informations

## Tour de France 2017

La 4ème étape du Tour de France **Mondorf-les-Bains - Vittel**, longue de 203 km traversera notre commune le **4 juillet 2017** avant de poursuivre vers les Vosges.

# Etat civil 2016

## NAISSANCE :

**EMET Ismaïl** né le 19/12/2015 à Peltre  
**TRIBOUT Constant** né le 16/11/2016 à Peltre  
**EL HACHEM Soline** née le 17/08/2016 à Peltre  
**SPANNAGEL FROSSARD Jules** né le 12/09/2016 à Metz  
**LORENTZ Ferdinand** né le 29/03/2016 à Peltre  
**VITIELLO Fabio** né le 09/02/2016 à Peltre  
**THIERY Gabrielle** née le 16/02/2016 à Metz  
**THIEL CLAVEL Valentin** né le 06/02/2016 à BRIEY

*Il y a eu 11 naissances à Châtel en 2016.  
 Les noms ci-dessus paraissent avec l'accord parental.*

## MARIAGE :

**MASSET Ludovic et MOLTER Clotilde** mariés le 14/05/2016  
**TONIAZZO Isabelle et VILLARD Sandrine** mariées le 23/07/2016  
**GEORGES Nicolas et KALLENBRUM Carole** mariés 06/08/2016  
**RITZ Alain et LABOURÉ Anne** mariés le 13/08/2016  
**BONTEMPS Anthony et BORTOT Amandine** mariés le 03/09/2016  
**PADULLA Hervé et MARTIN Jessica** mariés le 10/09/2016  
**BAUCHEZ David et BERNARD Cathy** mariés le 19/11/2016

## DECES Commune :

**HEILEMANN Jean** décédé le 05/06/2016  
**PETER Philippe** décédé le 11/06/2016

## DECES Extérieur :

**GUIOT Anne-Marie** décédée le 18/01/2016 à METZ  
**SCHOUMACKER** épouse **JEAN Dorothee** décédée le 12/02/2016 à METZ  
**MEZZETTI** épouse **PRÉDIAM Marie Thérèse** décédée 22/03/2016 à METZ  
**PERON** épouse **GOBERT Inès** décédée le 23/04/2016 à METZ  
**SCHILCH Edmond** décédé le 09/08/2016 à METZ  
**FENDRICH Jules** décédé le 21/09/2016 à METZ  
**PRÉDIAM** épouse **BARTHELEMY Thérèse** décédé le 25/09/2016 à METZ  
**BLAISON Robert** décédé le 13/10/2016 à METZ  
**MEIA** épouse **NEGLOT Yvette** décédée le 9 décembre 2016 à MOULINS-LES-METZ

## Metz-Métropole et la compétence déchets

**Metz-Métropole a la compétence déchets** et de ce fait gère le ramassage des déchets ménagers et notamment la **conteneurisation**. En novembre et décembre 2016 la communauté d'agglomération a poursuivi la distribution des bacs roulants aux habitants de la commune. En effet à compter du **2 janvier 2017** les habitants se voient contraint de centraliser leurs déchets dans ces containers. Un **gris pour les déchets ménagers** et un **jaune pour les produits recyclables**.

La collecte ne sera faite **qu'une fois par semaine pour les deux containers**. Pour Châtel ce sera le **lundi**.

**À noter :** les bacs doivent être présentés **avant 6h le jour de la collecte ou la veille après 20h et rentrés dès que possible après le passage du camion**.

**Les déchets ménagers** doivent être déposés dans **des sacs** avant d'être mis dans le **container gris**. Par contre pour le bac des **produits recyclables** ceux-ci peuvent être mis directement **dans le container sans utiliser de sacs**.

**La collecte des objets encombrants** est toujours proposée aux particuliers sur rendez-vous en téléphonant au

**03 87 20 10 10**

**Pour tout problème concernant les déchets nous vous rappelons que le seul interlocuteur est METZ-METROPOLE**

**Infos déchets sur Metzmetropole.fr  
 qualitedechets@metzmetropole.fr**

**03 87 20 10 10**

**du lundi au vendredi de 8h à 18h**

# Inauguration du lotissement “ Les Jardins de Châtel “



Le 14 décembre a eu lieu rue du Rebenot à Châtel-Saint-Germain l'inauguration du nouveau lotissement “**Les Jardins de Châtel**”. **M. Martzel**, directeur de **Terralia Aménagement** a présenté le projet devant le maire de la commune et ses trois adjoints, le maire de Courcelles-Chaussy, les représentants de la société de BTP Jean Lefebvre, les géomètres MM. Meley et Strozyna ainsi qu'un représentant de Metz-Métropole. Après avoir évoqué l'environnement calme et bucolique du village, il a rappelé que ce lotissement comprend 40 parcelles, de 5 à 15 ares. En son milieu, Terralia construira Le **Clos du Pré-La-Cour** : un ensemble de 10 maisons fonctionnelles à 2 étages, de 98 à 118 m<sup>2</sup>, prolongées par des terrasses et des jardins privés. Les autres parcelles sont libres de constructeurs. Des liaisons piétonnes contribueront à la bonne intégration du lotissement avec le village. Un système d'éclairage par LED sera économe en énergie. La voirie sera partagée avec les piétons. **M. Marchal**, maire de la commune a ensuite remercié les acteurs du projet pour la qualité de la réalisation et le respect des délais. Il a souligné que ce lotissement permettra dès la fin 2017 d'augmenter la population du village et amènera de nouveaux enfants à l'école maternelle et à l'école élémentaire.



## Logements de la “ Clouterie “

La déconstruction de “**la Clouterie**” débutée en mai 2016 est terminée. Elle a laissé place à la construction des 48 logements promis. Les travaux des bâtiments sont en cours comme vous pouvez le constater sur la photo ci-contre.



## Plan Local d'Urbanisme



La commune a entrepris de poursuivre la révision de son **POS** (Plan d'Occupation des Sols) en **PLU** (Plan local d'urbanisme) avec **l'Aguram** comme maître d'œuvre. Une partie de Châtel-Saint-Germain étant couverte par la zone **Natura 2000**, l'Etat, par le biais du Grenelle 2 impose un volet environnemental conséquent qui retarde considérablement l'arrêt du projet par le conseil municipal.

Celui-ci promis par l'Aguram pour **fin novembre 2016** n'est toujours pas disponible. Le **27 mars 2017** les **POS** ne seront plus valides et la commune se verra contrainte et forcée d'instruire les dossiers d'urbanisme sous le régime du **RNU** (Règlement National d'urbanisme) avec toutes les conséquences indues.

Les documents en “**cours de révision**” du POS seront transférés à Metz Métropole, qui devrait en avoir la compétence au **28 mars 2017** et qui aura à sa charge de terminer sa réalisation avec :

- l'envoi des documents au PPA (Personnes Publiques Associées),
- la réalisation de l'enquête publique afin d'apporter des modifications éventuelles avant approbation).

Le **13 décembre**, la deuxième réunion de concertation avec le public n'a pas rencontré un grand succès. **Domage !** car des modifications significatives ont été apportées suite à la première réunion du 19 avril 2016 et aux réunions successives avec les services de l'Etat et du Scotam.



## La commune obtient sa deuxième fleur



Le label **“qualité de vie”** représenté symboliquement par une fleur sur les panneaux d'entrée et sortie de ville et attribué en 2013 était remis en cause en 2016. Chantal Pallez et Guillaume Zech ont reçu le Jury régional du fleurissement **le 29 juin** pendant 1h30 pour appuyer le dossier déjà envoyé en Avril. Mme Pallez a présenté la commune, son patrimoine et son cadre de vie, les animations de valorisation qui permettent d'associer les enfants dans le cadre du périscolaire, du jardin partagé. M. Zech a répondu aux questions techniques détaillant les moyens mis en œuvre pour l'entretien des espaces verts. Un circuit de visite a permis de mieux faire connaître la commune, et le jury a posé de nombreuses questions.

Ce label n'est pas attribué uniquement pour le fleurissement mais aussi pour la politique menée pour les plantations, la gestion et l'entretien des espaces, l'utilisation des produits. La commune n'utilise plus de produit phytosanitaire. Cette démarche de valorisation du patrimoine végétal se fait sans augmentation de budget depuis plusieurs années. Nous tenons à partager avec tous les Châtelois les conclusions du jury reçues le 13 septembre dernier :

**« Le jury a donc décidé d'attribuer une deuxième fleur à la commune de Châtel Saint Germain accompagnée d'un prix coup de cœur pour le travail exemplaire et la qualité des réalisations. L'investissement humain est remarquable. Beaucoup de bon sens dans la logique d'entretien. Cette commune est un modèle pour d'autres. Félicitations »**



Ce jury était composé de 3 membres expérimentés puisque qu'il s'agissait de Claire Truchot, responsable des espaces verts de Marly, Irène Rietsch du conseil départemental des Vosges et Guy Bettinger responsable des espaces verts de Courcelles-Chaussy.



M. le Maire et Mme Pallez ont tenu à partager avec les élus et le personnel municipal cette nouvelle récompense obtenue avec l'implication de chacun dans son domaine.



M. le Maire accompagné de Mme Pallez de David Philippe et Guillaume Zech ont reçu la nouvelle récompense lors d'une manifestation régionale organisée à Toul.

## Panneau d'informations et nouveaux sentiers



Suite à la réalisation de deux nouveaux sentiers, la municipalité a remis à jour les panneaux d'informations et le plan du village. Elle a également apporté quelques modifications sur certains parcours et effectué la réédition de nouvelles plaquettes. Celles-ci sont en vente en mairie.

# "Les châteloups"



L'ancien presbytère rénové pour accueillir la micro-crèche



Laure Renckert, Martine François, Marion Wender, Isabelle Bissler et Anne Thirion

Depuis début **septembre 2016**, la micro-crèche "**les châteloups**" a ouvert ses portes à Manolo, Gabrielle, Manon, Fabio, Intissar, Joris, Marin, Tom, Emma, Louise, Robin, Gabriel, Camille, Corentin, Gauthier, Nil.....

Toute l'équipe de la micro crèche accueille quotidiennement ces bambins qui ont entre 2 mois et 3 ans.

**Laure, Anne, Isabelle, Marion et Martine** travaillent rigoureusement pour satisfaire les besoins de tous les enfants et les accompagner dans leur développement.

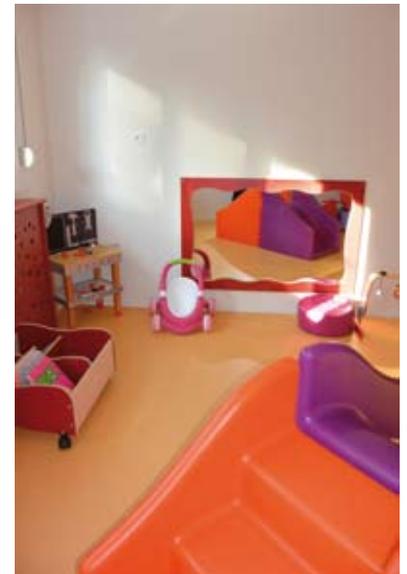
En période de vacances scolaires, certaines places sont disponibles pour des accueils. Si vous avez des besoins de garde occasionnelle, nous vous invitons à vous renseigner auprès de **Laure Renckert** par mail :

**[microcreche.chateloups@orange.fr](mailto:microcreche.chateloups@orange.fr)**

La municipalité est très fière de la réussite de ce projet et remercie toute l'équipe pour leur investissement.



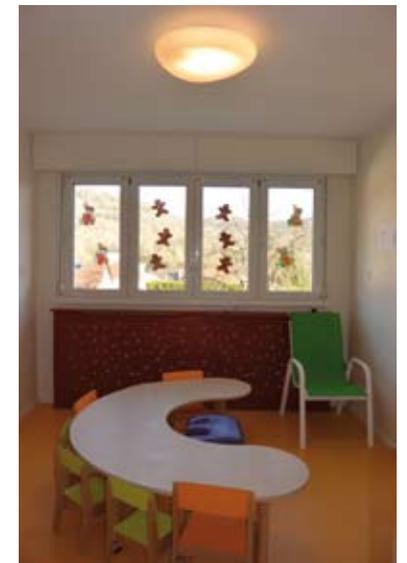
L'entrée



Salle de jeux



Salle de vie



Coin repas



Vestiaires



Salle d'accueil et peinture

# Les activités du périscolaire

Les enfants de l'école maternelle se sont appliqués dans la décoration de leur salle de vie pour Noël.

Les petits ont participé activement aux travaux manuels proposés par Aurélie et Agnieszka qui ne manquent pas d'imagination !

Même les adultes sont restés ébahis devant le beau sapin fabriqué par les enfants.



Les activités périscolaire changent régulièrement pour permettre aux enfants de s'initier à différentes techniques. En coopération avec la bibliothèque ils ont pu apprendre à créer une bande dessinée avec l'illustratrice **Claire Pelosato** et faire connaissance avec des super héros !

**Françoise et Sandra** leur ont appris des recettes de cuisine toutes simples, et pour qu'ils se perfectionnent une cuisinière électrique a été achetée dernièrement. Le lundi pendant un cycle, **Brigitte Doron** de l'Atelier Châtelois les a initiés à une technique de peinture.

Il ne faut pas oublier la période de préparation à Noël où ils ont tous participé à la décoration du sapin. De janvier jusqu'à début avril, chaque lundi les enfants vont pouvoir s'initier aux arts du cirque avec Hervé, animateur de Culture et Liberté.



## Saint Nicolas à la maternelle la "Souris verte"



Le **6 décembre**, l'école maternelle a célébré cette journée avec plusieurs évènements ; Un spectacle intitulé "**Le Kiosque**" de la compagnie **Roue libre et compagnie** a permis de réunir la classe de **CP-CE1 et la classe de maternelle** le matin dans la salle d'évolution de l'école "**La Souris**

**Verte**". Puis l'arrivée attendue de **Saint Nicolas** a réjoui les enfants qui lui ont chanté de beaux chants appris pour la circonstance. Ensuite les petits sont allés individuellement chercher un sachet de friandises que St Nicolas a mis dans le beau sachet qu'ils avaient confectionné

en classe ; St Nicolas avait apporté également **un grand garage en bois** pour l'école. Les grands sont retournés à l'école du centre où St Nicolas était déjà passé et avait laissé à chaque enfant sur sa table un sachet de friandises.

## Vœux 2017



Le vendredi 6 janvier, la municipalité a invité les forces vives de la commune à partager un moment convivial. Le maire a félicité les bénévoles des associations qui œuvrent toute l'année pour animer notre village. Malheureusement certaines associations ne trouvent plus les bénévoles en quête de responsabilité et à regret sont obligées de procéder à la dissolution. C'était le cas en 2016 pour l'APS et c'est le cas depuis le 7 janvier 2017 pour Châtel détente.

## Soirée théâtre



À nouveau, une soirée théâtre a eu lieu le **5 novembre** dernier au centre socioculturel de Châtel.

Invitée par le Comité d'Animation, **la Compagnie l'Autre Scène** nous a proposé "**l'Abribus**" une pièce écrite par **Philippe Elnò** et interprétée par deux comédiens talentueux.

Les amateurs de théâtre présents ont apprécié et applaudi avec enthousiasme cette comédie drôle et originale.

## Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale



Le 13 octobre 2016, la municipalité a organisé et proposé sa traditionnelle après-midi musicale de l'automne, au centre socioculturel. Une cinquantaine de personnes, en majorité des seniors, sont venues écouter les musiciens de la formation renommée de Jean-Pierre Sauray. M. Sauray a fait danser les couples présents grâce à la musique entraînante de son accordéon et

à l'accompagnement de ses deux compères-musiciens au clavier et à la batterie. Ils ont repris et chanté, parfois avec l'assistance, les grands classiques de la chanson populaire française. Des conseillers municipaux proposaient au bar gâteaux et boissons. C'était un bel après-midi et un rendez-vous musical et dansant où chacun a pris du plaisir.

Comme annoncé, le CCAS a renouvelé les animations proposées en 2015 à l'automne. Après midi musical et réunion d'information. Malheureusement pour la réunion d'information plus de représentants des professionnels de l'aide à domicile se sont déplacés que d'intéressés. Les membres du CCAS restent à la disposition de toute personne qui aurait besoin de renseignements ou d'aide dans le maintien à domicile.

Comme chaque année les membres du CCAS ont choisi et organisé la distribution de coffrets gourmands (90 coffrets individuels et 35 coffrets couples) pour les personnes de plus de 75 ans. Ce cadeau est un geste de solidarité vis-à-vis de nos aînés qui apprécient la visite du conseiller municipal qui leur apporte. Certains Châtelois qui ne souhaitent pas le recevoir le signalent en mairie.

**Suite à la dissolution de l'association Châtel détente confirmée lors de l'AG du 7 janvier, le CCAS a décidé de reprendre les activités de jeux de société. Les rendez vous "jeux" du vendredi continueront donc de 14h à 18h au caveau du centre socioculturel. Cette activité est ouverte à tous.**

### DON AU CCAS

Le conseil d'administration du CCAS remercie les représentants de l'association Châtel II Les Goules pour leur don de 3 519,82€ représentant le solde des comptes avant dissolution. Conformément à l'article XXIII des statuts du 30.03.1979, les biens ont été transférés au CCAS de la commune de Châtel Saint Germain.

# Association de Parents

**Samedi 29 octobre 2016**, l'AP a invité l'ensemble de ses adhérents à participer à un horrible souper dans le cadre de sa traditionnelle soirée d'Halloween. Cette soirée s'est prolongée pour le plus grand plaisir de tous par le spectacle de **Félix Lobo** qui nous a fait voyager à travers des forêts hantées de petits hommes verts, jaunes et bleus... Une cinquantaine d'adhérents a répondu présents à cette soirée.

L'AP a organisé le **dimanche 20 novembre 2016** sa **5ème Bourse aux jouets** ouverte cette année à la **Puériculture**. Cette manifestation a rencontré un réel succès avec une quarantaine d'exposants. Cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la sympathie a permis à certains de dégoter quelques petits trésors. Les jouets donnés par les exposants ont été triés et redistribués aux Restos du Coeur.

**Vendredi 25 novembre 2016** a eu lieu l'Assemblée Générale de l'AP qui n'a pas réuni le nombre d'adhérents escomptés.

Je rappelle que pour adhérer à l'AP il faut simplement être parents, grand-parents d'enfants fréquentant les différentes structures de la commune : micro-crèche, école maternelle, école primaire, centre de loisirs... et prendre une adhésion. **Des bulletins d'adhésion sont disponibles à la mairie.**

C'est l'implication de tous qui permettra à l'AP de poursuivre ses actions qui contribuent au financement de certains projets pédagogiques proposés par les enseignants.

A vos agendas 2017!

Cette année l'AP organisera :

son premier Carnaval le samedi 4 mars 2017.

la fête des écoles suivie de son barbecue le samedi 10 juin 2017.



## Téléthon à Châtel-St-Germain les 2 et 3 décembre 2016



**Solidarité n'est pas un vain mot à Châtel... Pour cette 30 édition du Téléthon, les bénévoles issus ou non des associations du village se sont mobilisés.**

Vendredi après-midi, les joueurs de cartes de **Châtel Détente**, réunis autour de Monique Balosso ont offert le bénéfice de leur après-midi au téléthon.

Environ **200 personnes** se sont présentées au départ de la marche de nuit. Pendant ce temps, la traditionnelle tartiflette cuisait à la cuisine... On a servis **241 repas** cette année. Comme toujours, les desserts étaient confectionnés par les petites mains de Châtel.

Merci aux membres de l'**APS**, de l'**Association des Parents** et à tous ceux qui ont donné un coup de main à la mise en place et la remise en état de la

salle ainsi qu'à la vaisselle.

Comme l'année dernière, l'Atelier "**cartonnage**" (issu de l'**Atelier Châtelois**) a tenu une vente d'objets faits main vendus au profit du téléthon.

Samedi, de 11 heures à 15 heures, **le club de tennis** organisait une nouvelle animation dans la bulle de la vallée de Montvaux : un blind test (quizz musical). Une petite restauration était assurée. Un excellent moment dans une ambiance sympathique.

Les jeunes de l'**Anim'Ados** avec Laurent Bourhoven ont une fois encore, répondu présents en organisant leur "**nuit du bad**" à la salle de sports.

Delphine de la ferme "**Chez Delphine**" a concocté ses "**Paniers gourmands**" dont le produit de la vente est en partie versé au Téléthon.

**Bravo et merci à tous. 5000 € de bénéfice cette année, un chiffre jamais atteint !**



## Arrêt des activités à l'Amicale Post Scolaire

Le **3 Juillet 1950** fut créée avec **M. Maurice Jacquemin**, président de l'**Amicale Post Scolaire** dite "**Troupe Montjoie**", association théâtrale d'amateurs. La pétanque s'y ajouta par la suite.

En **1972**, les parents d'élèves demandèrent à **M. Antoine Mohler**, alors directeur d'école, s'il ne serait pas possible de proposer des activités le mercredi pour les enfants, et c'est ainsi, que fut relancée l'association par la création de **Mercredis éducatifs** et de nouveaux statuts qui prévoyaient non seulement des activités éducatives mais aussi l'animation du village. **M. Mohler** en fut le président jusqu'en **octobre 79** et passa le flambeau à **Albert Freyberger**, le relais fut pris en **novembre 82** par **Dominique Goulet** que **Gérard Dalstein** remplacera en **octobre 2007**.

Grâce aux nombreux bénévoles et au soutien permanent de la municipalité de multiples activités se développèrent tant dans le domaine **éducatif, artistique, sportif, et même «vacances»** (animations estivales). De nombreuses manifestations animèrent le village

**(carnaval, fête de printemps, feux de St Jean, Fête d'été)**

Mais le bénévole, qui prend une responsabilité permanente se faisant rare, s'ajoutant à la diminution du nombre d'enfants, de nouveaux horaires scolaires, l'âge (faut le dire aussi) etc... font que le comité de l'Amicale, ne trouvant pas de personne pour continuer, s'est vu dans l'obligation, pas de gaieté de cœur, de **dissoudre l'APS CHATEL**.

Nous avons pu sauver quelques activités puisque l'association «**LOISIRS CRÉATIFS CHÂTEL**» s'est créée et a repris **la peinture, la peinture sur soie, la poterie et le raku**. La **danse** pour ados et adultes et **la gymnastique** ont été accueillies par l'association «**CHÂTEL MULTI-SPORTS**». Quant à l'excédent de trésorerie, il sera réparti pour une part, à l'association «**Loisirs Créatifs Châtel**» qui a des enfants parmi ses adhérents et **le solde au Comité d'animation**, charge à lui de soutenir des activités destinées aux enfants et l'animation du village.

## APS : Une page se tourne

Après plus de 60 ans d'activités, l'association "**Amicale Post scolaire de Châtel-Saint-Germain**" a été dissoute en octobre 2016.

Toute l'équipe municipale tient à rendre hommage et remercier **Robert Stemart** ainsi que son épouse **Monique** pour leur investissement dans l'animation de la commune.

Aujourd'hui une page se tourne, et avec elle se referme le livre d'un beau et long investissement associatif dédié aux enfants de Châtel-Saint-Germain.

Que de réalisations et animations pendant ses années de dévouements pour l'association ! Mercredis récréatifs, Organisation de nouvel an, de week-end au ski, concours d'aéromodélisme, carnivals, feux de la saint Jean, rallye du 1<sup>er</sup> mai, fête d'été, soirée choucroute, soirée couscous, poterie et



ateliers manuels en tout genre, etc. Les activités et manifestations ont été très variées et diversifiées au cours de toute la vie de l'APS.

Tous les enfants et adultes ayant participé à toutes ces activités et animations ont de magnifiques souvenirs en mémoire.

Merci également à tous les membres de l'association et bénévoles qui ont participé activement à la vie de l'association et à l'animation du village.

Nous souhaitons à Robert une très bonne et heureuse retraite de Trésorier de l'APS.

Une **nouvelle Association** a été créée pour prendre le relais de l'APS.

Elle se nomme : **Loisirs Créatifs Châtel**, et son siège se trouve **35, rue des Roses à Châtel-St-Germain**

Les membres de la direction sont :

**Jean Pierre Bouré** (président), **André Fortin** (secrétaire et trésorier) et **Michel Vahl**.

Elle continue :

- les ateliers poterie les lundis après-midi pour adultes et enfants
- les ateliers Raku les vendredis après-midi.

## 8 septembre 2016 : Présentation d'instruments



Présentation d'instruments par l'école de musique de Châtel, "**l'Enfant Phare**" au centre socioculturel. Trompette par M. Marchal, clarinette par Mme Marchal et quelques jours plus tard la flûte traversière en classe.

## 6 octobre 2016 : Rencontre d'athlétisme

Rencontre d'athlétisme au terrain de foot de Châtel avec les **CM1/CM2** de Châtel-St-Germain et les **CM1/CM2** de Rozérieulles.

Organisation : école de Châtel avec Laurent.

Epreuves : course, course avec haies, lancer de balles, relais 4x50m

Vainqueurs : par équipes : **équipe de Châtel** : Hugo Depp, Nathan Escande, Paul Fiore, Quentin Lirette  
par classe : la classe de **CM1/CM2 de Châtel**



## 10 novembre 2016 : prévention routière



Prévention routière pour les CM1 et les CM2 des classes de **Mme Terrier et Mr Mayer** avec la gendarmerie d'Amanvillers. Une partie en classe avec des études de cas et un questionnaire à remplir.

Une partie pratique dans la cour de l'école.

## 08 décembre 2016 : Sortie à l'Arsenal



Sortie à l'Arsenal de Metz pour les classes de CE2/CM1 de Mme Terrier et de CM1/CM2 de Mr Mayer  
Spectacle : Le festin de l'araignée : musique de ballet de Roussel.

Avec l'orchestre national de Lorraine et les élèves du département danse du Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné.

## La dictée d'ELA 2016 à l'école de Châtel-St-Germain



*Jonathan Rivierez (au centre) avec les enseignants (Mme Terrier et M. Avenante) et les élèves de CM 1 et CM 2 de l'école.*

Lundi 10 octobre, pour la 7<sup>ième</sup> année consécutive, 28 élèves de CM 1 et CM 2 des classes de Mme Terrier et de M. Mayer (remplacé ce jour-là par M. Avenante) de l'école du centre de Châtel-Saint-Germain ont fait preuve de solidarité envers des enfants et des adultes malades, en participant à la dictée d'E.L.A. : l'Association européenne qui lutte contre les leucodystrophies. Chaque semaine en France, 3 à 6 enfants naissent atteints de ces maladies.

Cette 13<sup>e</sup> dictée d'ELA : « Quand on veut, on peut... », a été écrite par Katherine Pancol, romancière. La dictée est la première étape de la campagne annuelle d'ELA : « Mets tes baskets et bats la maladie ! ». Un conseiller municipal a d'abord expliqué ce que sont les leucodystrophies : des maladies génétiques qui paralysent peu à peu toutes les fonctions vitales. Puis il a évoqué les actions d'ELA : l'accompagnement des

familles et le financement de la recherche médicale ; depuis 1992, ELA a financé 462 programmes de recherche pour 36,8 millions d'euros.

ELA envoie de nombreux sportifs dans les écoles : c'est le footballeur Jonathan Rivierez qui a lu la dictée. Il a 27 ans et il est latéral droit dans l'équipe du football club de Metz depuis 3 ans. Il a présenté son métier, fait de travail et de passion, a raconté ses études aux élèves et répondu à leurs questions avec beaucoup de sérieux. Il a rappelé qu'il faut penser à ceux qui sont malades quand on est en bonne santé et les aider. Enfin, il a signé avec le sourire des autographes aux écoliers, même aux petits du CP-CE 1 de Mme Ollivier, ravis de sa gentillesse. La leçon d'espoir que chacun a en mémoire est : « Quand on veut, on peut ! »

# Exposition du lavoir

L'Atelier Châtelois, le temps d'un week-end, a redonné vie au lavoir en y organisant l'exposition des membres de son association.

Celle-ci s'est tenue **le samedi 8 et le dimanche 9 octobre.**

Le vernissage du samedi nous a permis de rencontrer un bon nombre d'amateurs d'arts plastiques.

Lors de celui-ci, **M. Robert Marchal** maire de Châtel-Saint-Germain a félicité les artistes pour leurs oeuvres.

Nous avons noté la présence de **M. Jean François** notre nouveau conseiller Départemental et de **M. Jean-François Losch** maire de Lessy.

Après avoir remercié la municipalité pour son aide et l'assistance présente, le président de l'Atelier Châtelois nous proposa pour clore cette journée le verre de l'amitié.

Nous avons accroché le travail de **Brigitte DORON, Christine DELANNE, Sébastien LALLEMENT, Renée LECLERRE, Monique NICOLAS, André et Marie-Noëlle TEPUS, Ghyslaine WINCKLER et Ghislaine ZIMMER.**

Un public éclairé est venu admirer le lieu et les œuvres exposées.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine animation au **lavoir les 20 et 21 mai.**

Quant à l'exposition au centre socioculturel ce sera les **14 et 15 octobre 2017.**

**Le marché de Noël** organisé par l'atelier châtelois, section cartonnage, a connu, de nouveau un beau succès. **42 exposants** sont venus nous montrer leur savoir faire, et proposaient à la vente **bijoux, confitures, dentelles, coeurs, kirigami, sculptures, meubles en carton, décors de Noël** de toutes sortes et bien d'autres choses, toujours artisanales.

A 18 h le samedi, en présence de **M. Jean François**, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil départemental, **Robert marchal, maire**, a prononcé un discours de bienvenue à tous en soulignant la qualité de ce marché.

Encore un grand merci à ceux qui nous ont permis de réaliser ce projet.

**Les membres de l'atelier vous souhaitent à tous et à toutes une très bonne année 2017.**



## Ecole de musique “ L'Enfant-Phare “

### audition de Noël



**Dimanche 11 décembre** a eu lieu l'audition de Noël des élèves de l'école de musique de Châtel-Saint-Germain, nommée “ **L'Enfant-Phare** “, au centre socioculturel. Une quinzaine d'élèves, aidés de leurs professeurs, ont présenté à tour de rôle à leurs parents et à l'assistance des morceaux étudiés au premier trimestre, avec leurs instruments : guitare, clarinette, piano, accordéon, mais aussi batterie et percussions.

Madame Claire Marchal, directrice de l'association, a félicité les élèves pour leur prestation et a rappelé que

« L'enfant-Phare » propose des cours d'instruments et de formation musicale pour toute la famille.

Les professeurs : Claire Marchal (clarinette), Thomas Serrier (percussions), Aude Kolleth (piano), Benoît Guzik (guitare) et Corinne Denig (flûte) sont tous diplômés et titulaires de prix de conservatoires de musique régionaux ou nationaux.

Il y aura une audition de fin d'année scolaire le 11 juin 2017 au centre socioculturel.

**Contact :** lenfantphare@yahoo.fr

## La récolte d'automne au jardin de la Commission des Jeunes

Au mois d'octobre, Anaïs et Juliette de la Commission des Jeunes sont allés dans le jardin fermé que la commune avait mis à leur disposition, le long du ruisseau en face du parking, pour récolter les légumes qu'ils avaient semés avec leurs camarades au printemps 2016. Les adultes qui les avaient encadrés et conseillés étaient là aussi : Sylvie, Jean et Raymond.

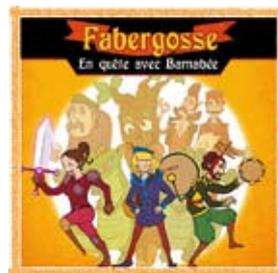
Leur production était riche et variée : belles courgettes, potirons, carottes, pommes de terre, tomates de différentes sortes et panais. Le panais ressemble à une carotte blanche. Il est aussi agréable à déguster cru et râpé, que cuit, en plat de légumes, en gratin ou dans un potage.

La récolte a été partagée entre tous. Les jeunes et les adultes présents se sont engagés à renouveler l'expérience et à recruter de nouveaux jeunes, en s'adressant au printemps 2017 aux élèves de l'école.



# LIRE EN FÊTE

Partout en Moselle !  
OCTOBRE 2016



Du 1er au 31 octobre 2016 - Lire en fête... partout en Moselle !

En quête avec Barnabée, spectacle musical et interactif

Dans le cadre de la 10e édition Lire en fête... partout en Moselle !, placée sous le signe des héros d'hier, d'aujourd'hui et de demain, la bibliothèque a réuni une cinquantaine de personnes, le vendredi 14 octobre à 16h00 au centre socioculturel pour un spectacle musical et interactif, En quête avec Barnabée. Proposé par la compagnie Fabergosse, ce spectacle à enchanté le public présent. A la fin de la représentation, un goûter a été offert par la commune.



## Atelier de création de super-héros



Atelier de création de super-héros façon BD

Proposé par l'illustratrice **Claire Pelosato**, les enfants à partir de 6 ans ont pu participer à un atelier de création de super-héros façon BD. Grâce à leurs croquis, bulles et onomatopées, chaque enfant a réalisé une planche de BD. Les créations des enfants ont été exposées à la bibliothèque du 18 octobre au 5 novembre.



Le Temps des Histoires - Contes d'Halloween le lundi 31 octobre 2016 Animation gratuite proposée aux enfants à partir de 4 ans inscrits ou non à la bibliothèque.

La bibliothèque en visite à la micro-crèche  
Le lundi 21 novembre, l'équipe de la bibliothèque s'est rendue à la micro-crèche «les Châteloups» pour raconter à l'aide d'un tap'histoire, les aventures «des bons amis». Les tap'histoires sont de grands tapis en relief, aux tissus et textures variés, réalisés à partir d'albums de jeunesse. Ils sont accompagnés de personnages mobiles et molletonnés qui leur donnent vie.



Les enfants de l'IME de Jussy viennent une fois par mois à la bibliothèque pour écouter des histoires et choisir des livres.



## Accueil de classes



### CP/CE1

Lundi 2 octobre, la bibliothèque a accueilli la classe de Mme Ollivier pour une découverte de la bibliothèque et de ses différents secteurs. Sous forme de jeu, les enfants ont découvert les différents types d'ouvrages qu'ils peuvent trouver dans une bibliothèque. A l'issue de la visite, chaque enfant est reparti avec un livre de son choix.



### Classe maternelle – Mme Campergue

Lundi 14 novembre 2016, les enfants ont d'abord écouté l'histoire de la soupe au caillou, ils ont ensuite réalisé à leur tour une bonne soupe agrémentée de nombreux légumes et d'un... caillou.

Avec le Tap'histoire « les bons amis », ils ont découvert les aventures d'un petit lapin gris, d'un cheval, d'un mouton et d'un chevreuil qui, par grand froid, partagent la nourriture qu'ils ont trouvée sous la neige.



# NOËLS DE MOSELLE

Dans le cadre de la manifestation départementale «Noëls de Moselle», la Bibliothèque municipale a proposé, comme chaque année, un programme varié à son public.



Mercredi 14 décembre. Atelier "petits gâteaux de Noël" suivi d'un goûter dégustation



Samedi 10 décembre. Atelier bricolage de Noël



Mardi 20 décembre. Contes du sapin par Guillaume Louis

## Châtel Multisports : 3ème année d'existence

L'association **Châtel Multi-sports** entre dans sa 3<sup>ème</sup> année d'existence. La saison dernière 2015-2016 fut un bon cru et le bilan a été présenté lors de l'assemblée Générale du 08 juillet 2016.

105 adhérents avaient signé à l'association et 4 disciplines étaient proposées, l'activité Zumba n'a pas été reconduite.

Pour la saison **2016-2017**, l'Association Châtel Multi-sports propose 5 activités :

- **Le badminton** sur différents créneaux horaires en fonction des âges et des encadrants
- **Le judjutsu** avec **Geoffrey MULLER** le mercredi de 19h00 à 20h30.
- **La gym d'entretien** avec **Laurent BOURHOVEN** le mardi de 8h30 à 9h30.
- **La danse** avec **Karine GANTELET** de 20h00 à 21h00.
- **La gym aéro-latine** avec **Véronique KISSEL** le jeudi de 20h00 à 21h00.

A noter, en ce début de 3<sup>ème</sup> saison, la reprise de 2 activités de l'association APS :

- **La Gym d'entretien** dispensée par Laurent Bourhoven, qui grâce à sa présence, a su rallier tous ses anciens adeptes à notre association.
- **La Danse** animée par Karine Gantelet, qui a su, elle aussi, attirer les adeptes à son art pour une nouvelle année au sein de l'association CMS.

Le badminton compte à ce jour **41 adhérents** dont 12 adultes, 29 primaires et collégiens. Le mardi de

17h à 18h, **Laurent Bourhoven** encadre les enfants de l'élémentaire, et de 18h à 19h30 les collégiens et lycéens.

Le **Mardi soir de 19h30 à 20h30**, **Victor Beltz** assure l'encadrement des adultes et jeunes débutants suivi de **20h30 à 21h30** de jeux libres.

Le **mercredi après-midi de 13h à 15h**, deux fois par mois, **Audrey CLAUDON** anime les séances de badminton de la catégorie minibad à la catégorie minime (de 6 à 12 ans). Son diplôme d'Animateur Bénévole Badminton Jeunes est financé par Châtel Multisports. **Nous recherchons toujours des parents bénévoles pour aider à l'encadrement de ces séances.**

Le vendredi soir de **20h à 21h30** et le samedi de **10h 00 à 12h00**, La salle de sports accueille les badistes licenciés pour des séances de jeux libres permettant une pratique plus ludique.

Le **jeudi soir Véronique Kissel** propose des séances de **gym Aéro Latinos** ; Rien de tel que des rythmes latins pour bouger son corps, des congas pour les abdos, des claves pour les fessiers, des cuivres pour les bras et les jambes et le cerveau qui part en voyage. Elles aiment !!! ... Transpiration et bonne humeur sont garanties!!! Afin de rendre la pratique hivernale plus confortable pour nos adhérents Gym d'entretien et Aéro-latino, ces deux activités ont désormais lieu dans la grande salle du centre socioculturel de novembre à mars. Merci à la municipalité pour cette mise à disposition!

***L'association a toujours besoin de nouveaux membres bénévoles prêts à s'investir pour pérenniser et développer ses activités. N'hésitez pas à rejoindre l'aventure...***





# RESTER OPTIMISTE MALGRÉ LES VENTS CONTRAIRES ET REPARTIR DU BON PIED EN 2017



## Première partie de saison très délicate pour les Seniors A

Il arrive fréquemment que l'euphorie engendrée par une accession en division supérieure (en l'occurrence en PHR pour les locaux) s'estompe progressivement. L'équipe fanion est en passe de le constater, bien que son mauvais classement actuel (11<sup>e</sup>) ne corresponde toutefois, ni à ses espérances, ni à son potentiel.

A sa décharge, il est vrai qu'elle bénéficie de circonstances atténuantes : nombreuses indisponibilités (blessures longue durée d'éléments-clés, obligations et déplacements professionnels, suspensions...), une relève et un effectif limités et surtout, un manque de réussite notoire et récurrent, avec notamment un record de tirs sur les poteaux. Malgré une domination souvent outrancière, l'inefficacité chronique et la «scoumoune» persistante

qui collent aux crampons des Châtelois depuis le début de saison les ont privés de plusieurs victoires largement à leur portée et leur ont par conséquent fait perdre des points précieux, parfois concédés... dans le temps additionnel.

Espérons que le groupe saura trouver les ressources morales nécessaires pour conjurer le sort, inverser la tendance et réaliser une 2<sup>e</sup> partie de saison plus conforme à ses possibilités. Compte tenu des efforts consentis par les joueurs et le staff, ce serait une juste récompense.

## Les Seniors B bien placés

Quant à elle, l'équipe B a réalisé un parcours très honorable. Classée à la 4<sup>e</sup> place de son groupe de 2<sup>e</sup> Division, à seulement 2 points du leader, elle peut légitimement envisager la suite avec confiance.

## Equipes de Jeunes

- Une équipe U 15 a été constituée en jumelage avec le club de Moulins.
- Les U 13 qui opèrent en Excellence se défendent courageusement face à des équipes beaucoup plus aguerries.
- La campagne de recrutement se poursuit pour

les catégories U 11- U 9 – U 7, afin de pouvoir participer aux plateaux officiels dans les meilleures conditions.

**Les jeunes (nés de 2002 à 2011) désirant pratiquer le football sont les bienvenus.**

Pour tout renseignement, contacter le 06 58 44 34 03.



## A noter :

- **Tournois Jeunes** à la salle des sports de Châtel :
  - U 8 – U 9 : samedi 14 janvier 2017
  - U 11 : dimanche 15 janvier 2017
  - U 13 : samedi 4 février 2017
- **Vide-dressing** : dimanche 5 février 2017 au centre socioculturel

## A l'honneur

Distinction pour un dirigeant

Intendant du stade, cheville ouvrière de l'US Châtel depuis plus de 15 ans, responsable des installations, de l'entretien des vestiaires et des équipements de toutes les catégories, **Roger Sonrier** est toujours en 1<sup>re</sup> ligne lors des manifestations (tournois de jeunes, vide-grenier, barbecue...).

A ce titre, il a été honoré par la Fédération Jeunesse et Sports lors de la dernière assemblée générale du club. Une reconnaissance amplement méritée.



## Hommage

Disparition d'un ancien président emblématique

Décédé en août dernier, à l'issue d'une longue maladie, **Edmond Schlich** avait présidé l'US Châtel avec compétence et passion de 1977 à 1987. Période qui a constitué « l'âge d'or » du club, jalonnée d'exploits sur tous les terrains de Lorraine et de performances « historiques », notamment 3 accessions successives couronnées par le titre de champion de Lorraine de Promotion d'Honneur en 1985. Ce qui lui a valu d'être décoré officiellement par **M. Jacques Georges**, Président de la Fédération Française et de l'Union Européenne de Football.

Les anciens membres du club, joueurs et dirigeants qui l'ont côtoyé, gardent en mémoire sa personnalité attachante, son investissement de tous les instants et son enthousiasme si communicatif.

## Châtel Détente

Après la pause estivale, reprise des activités de l'association.

Pour les marcheurs, comme chaque année, l'automne est une saison particulièrement prisée.

Outre la joie des retrouvailles, les participants redécouvrent une nature dont la palette de couleurs évolue de semaine en semaine que ce soit en Forêt de Gorze, dans les Bois de Châtel, en promenades citadines ou sur le plateau de Gravelotte.

Une belle journée à Malancourt aura fait connaître un peu mieux les activités des carrières de Jaumont puis le riche patrimoine de l'église.

Juste avant la pause des fêtes de fin d'année, une balade plus nocturne a emmené les participants à la découverte de Metz illuminée pour clore l'activité de marche en 2016.

**16 octobre 2016** : Assemblée Générale

Comme les années passées, c'est dans la grande salle du Centre socioculturel que s'est tenue l'Assemblée générale du Club Châtel Détente.

Après lecture des différents rapports, **Monique Balosso**, jusque là présidente du club, et après avoir remercié la municipalité pour son soutien, a officiellement fait part de sa décision de ne pas

renouveler son mandat. Aucun membre présent à l'AG ne s'étant porté volontaire pour la remplacer, le comité s'est réuni le **9 décembre** dernier. **A l'unanimité, il s'est prononcé pour la dissolution de l'association.** Celle-ci ne pourra être officialisée que lors d'une assemblée générale extraordinaire ; celle-ci était prévue le **7 janvier 2017**. La présence du plus grand nombre de ses membres était requise conformément aux statuts de ladite association.

Lors de cette réunion la dissolution de l'association a été confirmée.

Cette réunion a été suivie d'un repas.



# Mont-Saint-Germain : la vie des objets archéologiques

Le Cercle Archéologique et Historique de Châtel-Saint-Germain a reconditionné durant l'année 2015 les collections issues du site archéologique du Mont-Saint-Germain selon les normes de la conservation préventive appliquées dans les musées. Les matériaux utilisés ont été choisis pour leur stabilité et leur neutralité, afin qu'ils n'altèrent pas les objets très fragiles.

Les ossements découverts dans la nécropole de 1979 à 1991, environ 500 individus, compris entre le VI<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle, ont aussi été conditionnés selon ces normes et ensuite transférés au Centre de Conservation et d'Etude de Scy-Chazelles, géré par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine (Service Régional de l'Archéologie).

Certains de ces objets archéologiques découverts sur le site du Mont-Saint-Germain entre les années 1960 et 1991 sont actuellement en exposition temporaire ou sont sur le point de l'être.



En effet, une boucle de ceinture mérovingienne est actuellement exposée depuis le 16 septembre 2016

dans l'exposition "Austrasie, le royaume mérovingien oublié" à Saint-Dizier (Haute-Marne). Vous pouvez aller l'admirer jusqu'au 26 mars 2017. Labellisée d'intérêt national par le ministère de la Culture et de la Communication, l'exposition – et notre boucle de ceinture châteloise – seront ensuite présentées du 3 mai au 1<sup>er</sup> octobre 2017 au Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye, partenaire de cet événement. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur : [www.austrasie-expo.fr](http://www.austrasie-expo.fr)

Cette boucle de ceinture a été découverte dans une sépulture lors des fouilles du Mont Saint-Germain en 1989. Datée de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, elle porte l'inscription PETRI PAUL, surmontée de deux personnages schématisés de part et d'autre d'un arbre stylisé. Il s'agit sans doute possible de la figuration des apôtres Pierre et Paul, martyrs chrétiens du I<sup>er</sup> siècle. L'objet, d'une extrême rareté sinon unique dans le monde mérovingien, illustre la diffusion, assez tardive, du christianisme dans les campagnes lorraines. Celle-ci fut soutenue par les rois d'Austrasie et les évêques qui sollicitèrent à cette époque l'envoi, par les papes, de reliques (brandea) des apôtres.

En 2017, des éléments de parure féminine (bagues, colliers et fibules) seront prêtés pour une exposition au musée de la Tour aux Puces de Thionville sur le thème de la femme mérovingienne.

*Jacques Guillaume et Claire Giry*

*Cercle Archéologique et Historique de Châtel-Saint-Germain*

## Agenda 2017

**Samedi 21 Janvier** : Concert Souffle d'Ebène  
20h30 au centre socioculturel. Entrée libre -offert par la municipalité aux Châtelois

**Vendredi 3 Février** : Réunion des ados et de leurs parents 18h30 au centre socioculturel

**Dimanche 5 Février** : Vide Dressing organisé par l'US Châtel

**Vendredi 3 Mars** : Soirée théâtre "La Vérité " avec la troupe La Chimère

**Samedi 4 Mars** : L'Association de Parents fait son carnaval

**Samedi 11 Mars** : Repas des Aînés de la Commune offert par la Municipalité aux plus de 65 ans

**Lundi 20 Mars** : Don du sang

**Vendredi 7 avril** : Au centre socioculturel à 20h30

concert de l'harmonie du conservatoire de Metz Métropole.

**Samedi 20 et dimanche 21 Mai** : Exposition de peinture organisée par l'Atelier Châtelois au lavoir

**Lundi 5 juin** : Vide Greniers

**Samedi 10 Juin** : Fête des Ecoles élémentaire et maternelle suivie du barbecue de l'Association de Parents

**Samedi 10 juin** : Balade contée organisée par la bibliothèque

**Mardi 4 juillet** : Passage du Tour de France à Châtel

**Dimanche 3 Septembre** : La "Châteloise" Marche découverte des sentiers de randonnée et expo photos "les Voyages en Asie"

# FIN DE LA SAISON 2016 – DEMARRAGE SAISON 2017

La saison sportive 2016 du tennis club s'est achevée en septembre sur un bilan positif dans tous les domaines.

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le **25 novembre** le confirme. Mais comme dans la plupart des clubs, le nombre de licenciés est en baisse en 2016 de 6 personnes. Les bilans sportifs et financiers sont très positifs et le club propose tout au long de la saison des activités sportives ou non sportives.

La reprise des activités s'est effectuée fin septembre avec une nouvelle monitrice, Alexandra, diplômée d'état, qui assure 5,5 heures de cours par semaine pour adolescents et adultes. Avec **Vincent**, moniteur diplômé depuis 2010, ce sont plus de **700 heures** qui sont assurées sur la saison afin de satisfaire le plus grand nombre d'adhérents. Le résultat est parlant puisque plus des trois quarts des licenciés ont un classement fédéral !

Côté sportif, pas de répit. En septembre, les vétérans ont engagé 5 équipes ; suivi de la coupe mixte en octobre, des jeunes avec 2 équipes, d'une coupe réunissant des vétérans ++ 45 ans / 55 ans en novembre et décembre. Petite accalmie pour les fêtes de fin d'année et reprise dès janvier des championnats hiver pour les plus jeunes. Et cela va s'enchaîner rapidement jusqu'en juillet 2017. Ça ne rigole plus.

Dans l'intervalle, une fenêtre festive s'est déroulée le **mercredi 2 novembre** pour la journée de bienvenue des jeunes du club. Déguisement approprié pour Halloween.

**Le samedi 29 octobre**, un groupe de musiciens (GRAMÉ) composé uniquement de joueuses et joueurs du club nous a régalé avec un concert flamboyant.



La volonté du club est également de former des personnes à l'arbitrage. Aussi, un petit mot de félicitation pour **Stéphane**, qui vient d'obtenir son diplôme de Juge Arbitre de niveau 2 et qui officie déjà au plus haut niveau avec notamment une séance d'arbitrage sur chaise pour un match de niveau national avec notamment Gilles Muller, 34<sup>e</sup> joueur mondial. Excusez du peu !

Après une monotonie installée depuis quelques années et avec de moins en moins de succès, le comité a décidé de modifier sa participation au **téléthon** en proposant un blind test (quizz musical pour ceux qui ne connaissent pas) accompagné d'une petite restauration (croque – panini – hot dog). Beau succès avec les 5 quizz proposés et pas de restes gustatifs. **Merci à tous les bénévoles.**



## **Prochaine soirée Anim'Ados :**

17 Février 2017

Les ados se retrouvent tous les vendredis à la salle de sport de 18h à 19h15 avec Laurent Bourhoven  
**IMPORTANT !** Réunion ouverte à tous les ados de Châtel et leurs parents le 3 Février à 18h30 au centre socioculturel  
Pour bâtir l'avenir de l'Anim'Ados nous aimerions connaître les souhaits de chacun.

## **Mini séjour ados 2017**

Du 24 au 28 Juillet à Barr dans le Bas Rhin au Foyer Saint Martin  
Inscription avant le 30 Avril ( 12 places maximum ou si plus d'inscrits à cette date un nouvel animateur sera recruté )  
Pour tous ces séjours, les dossiers avec les tarifs (en fonction des quotients familiaux, bons Caf acceptés) sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune : [www.mairie@chatel-saint-germain.fr](mailto:www.mairie@chatel-saint-germain.fr)

## **CLSH**

Animations 2017 pour Jeunes et Ados

Avec toujours la possibilité d'une participation de 2 jours au choix ou à la semaine  
Vacances d'hiver

Pour les 5-11 ans et 12-15 ans

Du 13 au 17 Février 2017

« Sports d'hiver à Châtel »

Vacances de printemps

Pour les 5-11 ans et les 12-15 ans

Du 10 au 13 Avril 2017

«Châtel fait son cirque»

Vacances d'été

Le centre de loisirs fonctionnera du 10 au 21 Juillet pour les 5-11ans et les 12-15 ans



« été 2016 les ados pendant le camp devant la cascade Hohwald »